



Fermeture messagerie pour illégalité

Par **frafra**, le **15/10/2012** à **13:45**

Bonjour,
Je cherche où avoir des renseignements: je n'ai plus accès à ma messagerie: refus de mes identifiants. J'ai rnrncontacté le FAI du compte. J'ai fini par obtenir comme réponse: messagerie fermée pour utilisation illégale. rncela veut dire quoi?rnj'ai envoyé un courrier postal demandant la réouverture de mon compte, je n'ai pas encore de réponse, ce qui n'est rnrnpas anormal en soi, délai trop court peut-être.rnsur ce compte il n'y a pas de message privé mais tout mon courrier administratif: impôts banque Urssaf CPAM achats rnrninternet n° de série reçu par courrier etc... il est donc urgent que je le récupère.rnComment faire?rnquel est la signification de "utilisation illégale"? jusqu'où ça va? (police? Qui? Quoi?)rnoù m'adresser?rnest-il légal de fermer une messagerie de façon arbitraire sans en prévenir l'utilisateur? quels sont mes recours?rnIl va de soit que je n'ai eu aucune activité illégale.rnje remercie les personnes qui pourront m'aider.